Compte rendu du CTL du 20 mai 2020

Par Fabien DUBOST et Mathilde DAESCHLER, vos représentants FO en CTL.

1. Mise en œuvre de l'ordonnance du 15 avril 2020 relative aux congés.

Nous relayons, au niveau local, la campagne nationale inter-syndicale de pétition contre cette ordonnance. FO DDFIP 27 vous invite à la signer. En effet, en période de confinement, c'est notre seule possibilité de manifester notre profond désaccord.
La note qui permet de l'appliquer est particulièrement précise. Sauf sur un point, qui est laissé à l'appréciation locale des chefs de service : la quotité de télétravail « effectué ».
Nous regrettons que notre Direction locale s'engouffre allègrement dans cette possibilité. Nous expliquer que certains, en télétravail, ne « produisaient pas un travail effectif, ne lisant que quelques mails », ce n'est pas acceptable. Ni très respectueux de la conscience professionnelle dont les agents de la DGFIP de l'Eure ont fait preuve en télé-travail.
Nous allons avoir entre 0 et 10 jours prélevés sur nos congés, sans trop de choix. Comme syndicat, FO DDFIP 27 vous défend et vous invite à nous faire remonter les comptages de jours travaillés anormalement désavantageux pour ceux qui se sont trouvés en télé-travail.

Par ailleurs, concernant le pont-naturel du vendredi 22 mai, il est demandé que celui-ci ne fasse l'objet d'aucun prélèvement de congés ou autre « autorisation spéciale d'absence », réservant cette ASA au 13 juillet 2020. La Direction Générale l'a refusé aux départements qui avaient voté un pont naturel pour le 22 mai, soit quasiment toutes les directions en France. C'est totalement anti-social.
Nous rappelons que seul FO DGFIP 27 est favorable aux ponts naturels, et que nous les défendons.

2. Présentation du mouvement local de mutation.

Les mutations se feront sur ALOA. Les agents vont découvrir cet applicatif. Concernant ses aspects techniques, le service RH sera là pour aider les agents (par téléphone).

Pour le reste, une réunion Direction/Syndicats aura lieu pour défendre les dossiers des agents. C'est une proposition constructive de la Direction qui fait suite à la disparition des CAP. Nous constatons, sur ce sujet des mutations, que la Direction locale est plutôt bienveillante.
Nous pourrons donc, à FO DDFIP 27, vous accompagner dans votre mutation.

N'hésitez pas à nous contacter sur : *fo.ddfip27@dgfip.finances.gouv.fr*

3. Bilan social de la DDFIP de l'Eure.

Deux faits saillants se dégagent du bilan social de la DDFIP de l'Eure :

- l'égalité Homme/Femme est un long chemin, pas encore terminé : plus vous êtes en bas de l'échelle des grades, plus vous avez de chances d'être une femme, plus vous êtes en haut de l'échelle des grades, plus vous avez la probabilité d'être un homme…
- plus encore que les suppressions d'emplois, les postes non pourvus dans l'Eure sont particulièrement nombreux (au moins 70 en année courante). Nous dénonçons le sous-recrutement structurel qui est organisé par la Direction Générale.

Le Directeur des Finances Publiques de l'Eure nous explique que cette année, nous aurons des recrutements records dans toutes les catégories.

FO DDGFIP 27 croit aux promesses, surtout quand elles se concrétisent. Nous verrons dans quelques jours les arrivées et départs dans toutes les catégories.

En clin d'oeil de fin de séance, le Directeur nous indique qu'il souhaite qu'une femme lui succède « quand le moment sera venu ».